



ARREST DU CONSEIL D'ETAT DU ROI,

*Portant prorogation pendant la présente Guerre, de l'entrepôt
des Marchandises & Denrées destinées pour le Commerce
des Isles & Colonies françoises.*

Du 4. May 1745.

Extrait des Registres du Conseil d'Etat.



VE U par le Roi en son Conseil, la Requête présentée en icelui par les Députez au Bureau du Commerce, au nom des Négocians du Royaume qui font le Commerce des Isles & Colonies françoises, par laquelle ils représentent que l'interruption de la Navigation, causée par la présente Guerre, les met dans l'impossibilité de satisfaire à l'obligation où ils sont, de faire embarquer pour cette destination dans le délai d'une année prescrit par l'Arrêt du 3. May 1723. les Marchandises qu'ils ont mises dans les Magasins de l'entrepôt accordé par les Lettres patentes du mois d'Avril 1717. & qu'il est indispensable de leur accorder un délai de plusieurs années, pour ne les point exposer à payer au bout d'une année d'entrepôt, des Droits sur des Marchandises qui sont toujours desti-